

## DÉLIBÉRATION N° 20190060 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 13 MAI 2019

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 03/05/2019 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 38 sur lesquels il y avait 35 présents, 2 absents représentés et 1 absent à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Alexandre CIGNA ; M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET (à partir de 18h50) ; Mme Béatrice COFFY (à partir de 18h55) ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; M. Christophe ORIOL ; Mme Evelyne FIORELLO ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; M. Philippe KIZIRIAN ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; Mme Aimée MURASZKO.

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Hervé REYNAUD (jusqu'à 18h55) ;  
Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Pierre DECLINE ;  
M. Alain BARBASSO a donné procuration à Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT.

#### ABSENTS

Mme Bernadette JACQUET (jusqu'à 18h 50) ;  
M. Ludovic CASTILLAN.

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Aline MOUSEGHIAN.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION - 20ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DES ENFANTS**

**Mme Andonella FLECHET** expose ce qui suit :

La Fête des Enfants de Saint-Chamond et du Monde célèbre cette année ses 20 ans d'existence. Portée par un collectif d'associations (Centre Social et Culturel de Saint-Julien, le Centre Social et Culturel de Lavieu, MJC, Arts et Couleurs, Union des Travailleurs Turcs, AMEA, Atout Monde, ELCO turque, Diapalante - Association des Sénégalais de la Loire, Club Franco-Italien), cette manifestation a proposé un après-midi festif et convivial, mettant les enfants à l'honneur, le dimanche 28 avril 2019, parc Nelson Mandela.

À l'occasion de ce vingtième anniversaire, le collectif a souhaité mettre en place des animations spécifiques nécessitant des moyens financiers importants. Le Centre Social et Culturel de Lavieu s'est porté représentant du collectif afin de solliciter auprès de la ville une subvention exceptionnelle pour cet anniversaire.

Il est proposé d'accompagner financièrement cette manifestation à hauteur de 2 000 € avec une prise en charge des dépenses effectuées sur justificatif (mémoire de factures) qui sera fourni à la ville par le Centre Social et Culturel de Lavieu après réalisation de la manifestation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

#### **DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'octroi de la subvention suivante : à hauteur de 2 000 € (selon justificatifs des dépenses fournies) au Centre Social et Culturel de Lavieu, représentant du collectif organisateur de la « Fête des Enfants »,
- **d'autoriser** le versement de cette subvention à l'attributaire,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes au budget général de la ville, chapitre 67, article 6745.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20190514-dl20190060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2019

Affichage : 22/05/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Certifié,

Saint-Chamond, le 14/05/2019

Le maire,

Hervé REYNAUD

